

# Jonctions+

## Édito

Le vote du budget est bien sûr l'acte essentiel qui conditionne le bon fonctionnement de notre village.

Tout d'abord un constat s'impose. Les finances de la commune vont bien.

Elles vont bien en terme d'équilibre budgétaire et aussi en terme de trésorerie, la commune honorant le traitement de ses créanciers dans les délais impartis.

Elles vont bien également car un effort particulier a été fourni notamment au niveau du fonctionnement. Cet effort a été fait par l'ensemble des services et je tiens à saluer tous les agents de la commune qui ont contribué à ce travail de rationalisation avec une qualité de service accrue.

Nos finances vont bien enfin car nous avons su faire évoluer nos modes de gestion.

Depuis le budget 2009, il n'y a plus de budget supplémentaire et le compte administratif est voté avant le budget. Nous avons ainsi gagné en précision sur nos prévisions, au vue des dépenses réellement exécutées et gagnées en cohérence dans notre fonctionnement.

Le désendettement de la commune permet d'appréhender le futur sereinement hormis les doutes et les craintes que nous avons avec la disparition de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriales. Malgré ces incertitudes, nous avons pris la décision de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition en ces temps difficiles pour nos concitoyens, sachant que l'état a augmenté les bases (ce qui n'a pas empêché certaines communes d'augmenter leurs taux).

Ce budget, avec un endettement encore réduit, ouvre la voie à une programmation dans la durée sur des investissements d'équipements nécessaires à notre collectivité notamment en terme de voirie et plus globalement d'aménagement du territoire.

**André JULLIEN**

Maire de La Bouilladisse  
Vice président de la communauté  
d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile



## La lettre d'information

### BUDGET 2010

### Pas de hausse d'impôts !

Rares sont les communes qui peuvent afficher une stabilité fiscale en ces temps difficiles. Avec aujourd'hui 5 704 habitants, La Bouilladisse y parvient malgré des charges de plus en plus lourdes et une conjoncture peu favorable. Le mercredi 7 avril, le budget communal a été adopté par le conseil municipal.

Il est marqué par une chute du montant de l'endettement par habitant et une stabilité des taux d'imposition fixés par la commune.

#### 1/ Les secrets d'un budget rigoureux

Le vote du budget est l'acte essentiel de la commune. Il est la traduction de la politique locale menée par la municipalité. Le budget de La Bouilladisse 2010, comme les précédents est porté par une volonté de préparer l'avenir de la commune.

Cet exercice va permettre à La Bouilladisse malgré la crise actuelle, de poursuivre sa politique d'investissement pour la collectivité en assurant un service public de proximité de qualité sans pour autant pénaliser les bouilladissiens par une hausse des taux locaux d'imposition. Ce budget est marqué par une nette diminution de l'encours de la dette par habitant.

9 386 331 €, c'est le budget global avec lequel la commune pourra mener à bien son projet de vie.

## 9 386 331 €

Répartis en :

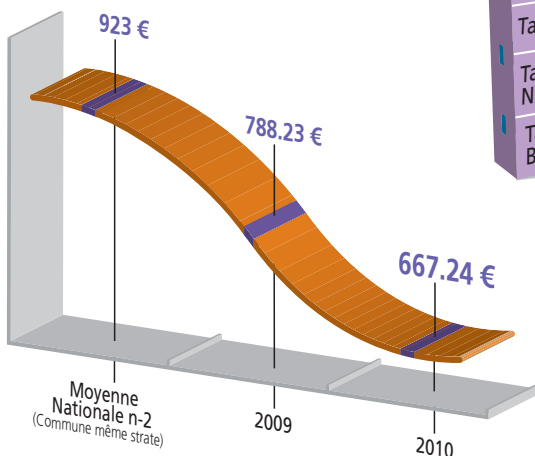
**section de fonctionnement :**

## 7 638 541 €

**section d'investissement :**

## 1 747 790 €

IMPOSCOPE 2010		
	Taux	Produit
Taxe d'Habitation	23.36%	1 454 861 €
Taxe Foncière Non Bâtit	90.67%	26 022 €
Taxe Foncière Bâtit	25.17%	954 446 €



Encours de la dette/habitant (La Bouilladisse)



**AMENAGEMENT DU CARREFOUR**

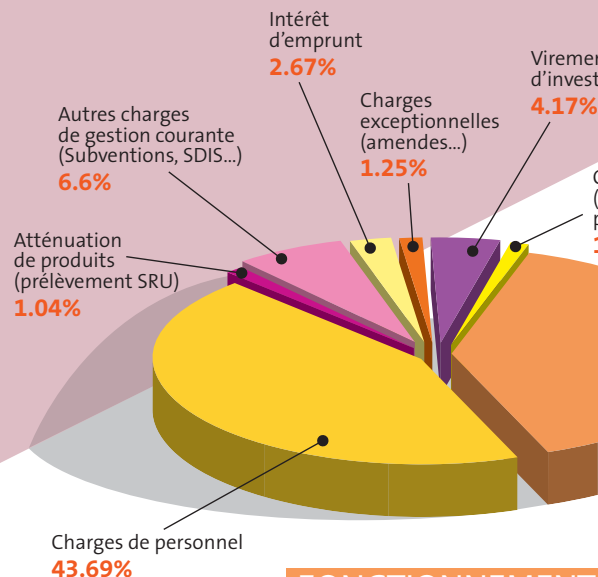
L'aménagement du carrefour (chemin du Cercle et du chemin des Cadets) consiste à élargir les voies de circulation et à prolonger les trottoirs  
**Budget : 9 300 €**

**TRAVAUX CHEMIN DES ENCRIMAUDS**

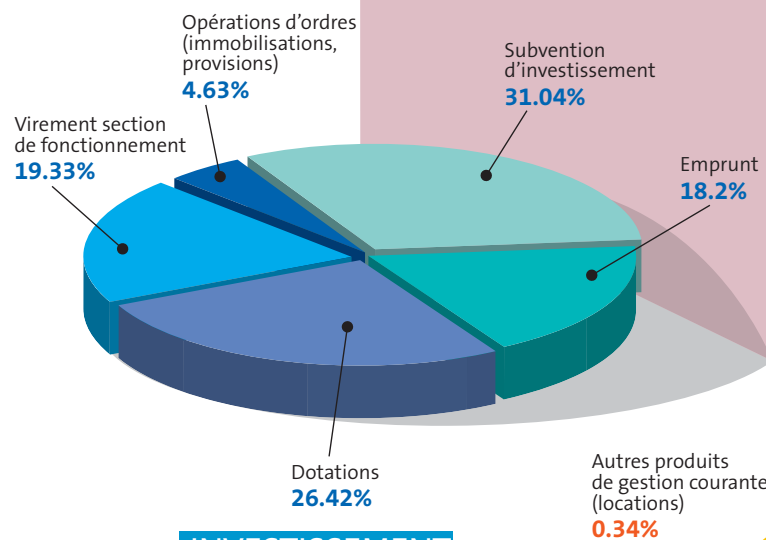
Réfection de la chaussée et mur de soutènement sont prévus suite à un affaissement sur une partie de la voie  
**Budget : 18 300 €**



**DEPENSE**



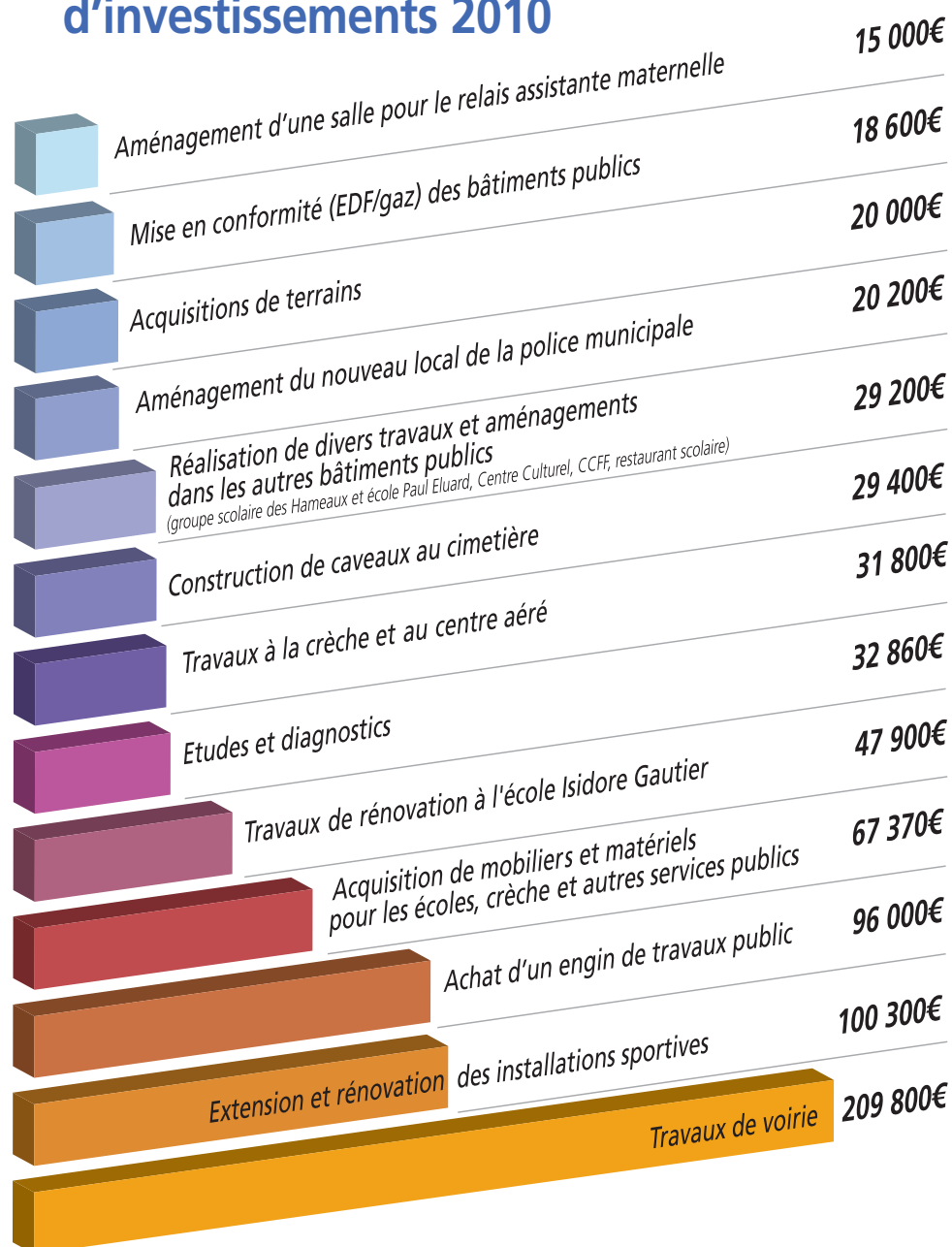
**FONCTIONNEMENT**



**INVESTISSEMENT**

Dotations et participations (DGF)  
**31.96%**

## 2/ Les principales opérations d'investissements 2010



### Subventions aux associations

# 101 000€

C'est le montant des subventions versées aux associations de La Bouilladisse. Sont subventionnées en fonction de leurs besoins réels, les associations agissant dans l'intérêt général des bouilladissiens.

### 2 questions à André JULLIEN

#### 1 - Ce budget répond-il aux besoins des bouilladissiens ?

Ce budget montre l'efficacité de l'action menée par chaque élu porteur d'une délégation. Le travail au quotidien auprès des services, du monde associatif et plus globalement auprès de notre population avec les rencontres organisées par la délégation à la démocratie participative permet de prévoir dans ce budget des réponses concrètes aux attentes clairement formulées.

Mon propos n'est pas la célébration d'une autosatisfaction béate de l'action de la majorité municipale. C'est plutôt l'envie de manifester un engagement clair dans cet effort de rationalisation de l'action communale, une recherche permanente d'adaptation des méthodes de gestion et une amélioration constante de la participation de nos concitoyens au processus de transformation de notre village.

#### 2 - L'actuelle réforme sur les collectivités risque-t-elle de réduire votre marge de manœuvre ?

La marge d'action est faible car, dans ce budget, on s'aperçoit que l'essentiel de nos recettes d'investissement provient de subventions des collectivités territoriales et du Conseil Général. La menace qui pèse sur le budget départemental avec la suppression de la taxe professionnelle est inquiétante. Au-delà de la réforme des collectivités territoriales, avec in fine la disparition des départements, c'est la survie même des communes qui est en jeu. Qui peut nier l'efficacité d'élus de proximité dans un travail d'écoute et de restitution égalitaire de l'argent public ? Agglomérer à grande échelle, concentrer le pouvoir et l'argent public, déconnecter les pôles de décision de la population, c'est céder à l'envie d'une main mise des technocrates dans une grande réforme de centralisation aux accents jacobins.

Malgré ces menaces, le budget 2010 engage des projets ambitieux pour La Bouilladisse.

Enfin, pour que notre village continue à bénéficier de son autonomie budgétaire, je vous invite à vous prononcer le 13 juin prochain lors du référendum local sur un possible rattachement de force à la grande Métropole de Marseille.

**J'❤ LA BOUILLADISSE**  
**LE 13 JUIN JE VOTE**

REFERENDUM LOCAL - LES 13 COMMUNES DU PAYS D'ARAGNE ET DE L'ETOLE www.13juin.projet.fr